

du neuf sur l'étang NEUF

Xavier Métral ©



Du sang neuf pour six ans

Les élus de vos communes, de vos communautés de communes et de la Métropole de Lyon m'ont élu Président le 3 septembre 2020 pour un mandat de six ans. Fier de cette preuve de confiance, je souhaite m'engager pleinement à leurs côtés en relevant ensemble les missions qui nous attendent, que ce soit la poursuite des actions de préservation de nos milieux aquatiques, la gestion quantitative et qualitative de notre nappe phréatique, ou encore l'aboutissement des projets d'ouvrages écreteurs de crues.

Moi même riverain du Garon, ces enjeux ont toujours été au cœur de mes préoccupations. Je connais la quiétude apportée par la rivière, mais aussi les inquiétudes provoquées par les inondations.

Comme vous le constatez, les enjeux sont de taille. Charge à nous, élus fraîchement nommés, de les relever.

Serge Bérard,
Président du SMAGGA

Serge BÉRARD



Fabrice Lafond ©

Plan d'eau artificiel situé en limite des communes de Beauvallon et Taluyers, l'étang Neuf sera prochainement effacé pour redonner au cours d'eau l'alimentant son fonctionnement naturel. Avant les travaux, une phase d'inventaire de la faune et de la flore est en cours. Découverte.

Acquis par la Communauté de communes du Pays Mornantais en 2019, l'étang Neuf sera prochainement effacé.

Cette décision découle d'une analyse de l'état de la digue du plan d'eau jugée dangereuse et n'assurant plus la sécurité du site. Suite à ce constat, un arrêté préfectoral a été établi en juillet 2018 demandant, la mise en conformité de la digue ou l'effacement du



Oxalis ©

La pose d'un nid artificiel à muscardins permet de détecter la présence éventuelle de l'espèce.

plan d'eau. Au final, c'est la seconde solution qui a été retenue.

« Ce projet s'inscrit dans le cadre du Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE, lire page 4) du bassin versant du Garon. Il permettra de rétablir le lit naturel du Broulon, ruisseau qui traverse le plan d'eau, et permettra aux sédiments de circuler librement d'amont en aval. Cette opération offrira également plus de débit au Mornantet, affluent du Broulon, mais aussi de donner la priorité à l'eau vivante plutôt qu'à l'eau stagnante soumise au réchauffement et à l'évaporation », souligne Serge Bérard Président du SMAGGA. Pour avoir une idée des quantités d'eau s'évaporant d'un plan d'eau, deux structures similaires au SMAGGA situées dans l'Aveyron ont planché sur le sujet. Dans leur « guide technique pour une bonne gestion des plans d'eau », elles indiquent qu'un plan d'eau d'un hectare perd, par phénomène d'évaporation, entre 100 et 200 m³ d'eau par jour. D'une superficie de 1,8 hectare, (suite page 4)



quoi de neuf sur votre
BASSIN VERSANT ?

Nicolas Kelen ©



**Serge Bérard,
maire de Brignais,
est élu Président**



niveau de
LA NAPPE

Depuis le 3 septembre, Serge Bérard est le nouveau Président du SMAGGA.

Une ressource qui tire la langue

La situation hydrique sur le département du Rhône continue de se dégrader. L'absence de précipitation (depuis plusieurs automnes et hivers) et les fortes températures estivales en 2020 font tirer la langue à notre ressource en eau. Face à ce constat, la Préfecture du Rhône a décidé, par arrêté du 12 août 2020, de placer la nappe phréatique du Garon en situation de vigilance. Cette décision entraîne, jusqu'au 31 octobre 2020 l'interdiction :

- d'arroser les pelouses, les espaces verts publics et privés (sauf potagers) entre 8 et 20 heures. L'arrosage devant s'effectuer au maximum 4 jours par semaine.
- de remplir les piscines (sauf pour les nouvelles constructions et les mises à niveau),
- de laver les véhicules en dehors des stations professionnelles,
- d'arroser les façades d'habitation (hormis pour les ravalements),
- de laver les voiries et les voies privées.



Chaponost a vu le dallot

Une opération de réfection d'un ouvrage situé en travers du Merdanson de Chaponost (entre l'étang du Boulard et la zone des « Troques » à Chaponost), s'est déroulée en juin 2020. Les travaux ont consisté à reprendre un ancien busage au gabarit hydraulique sous-dimensionné s'obstruant à la moindre montée d'eau, provoquant de forts ravinements sur les terrains alentours et mettant en péril la conduite d'assainissement jouxtant le cours d'eau. La solution retenue a consisté à mettre en place un nouvel ouvrage, composé de 4 éléments en béton préfabriqué de dimensions 2 mètres x 2,5 mètres chacun, complété par la pose d'enrochements. 💧

Montant des travaux : 48 000 € HT

Maîtrise d'œuvre : assurée par le technicien de rivières du SMAGGA



La crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 a fortement perturbé les élections municipales. Initialement prévu en mars, le second tour des élections a dû être reporté en mai. Chaque commune adhérente du SMAGGA étant représentée par un de ses élus, il a fallu attendre la nomination par les conseils municipaux, communautaires et métropolitains de l'ensemble des délégués pour procéder à l'élection du Président. Cette élection s'est déroulée jeudi 3 septembre 2020, en voici les résultats. Ont été élus pour le mandat 2020/2026 :

- **Président : Serge Bérard**
Brignais / Communauté de communes de la Vallée du Garon
- **Premier Vice-Président : Charles Jullian**
Taluyers / Communauté de communes du Pays Mornantais
en charge de la politique foncière et du schéma d'aménagement et de gestion des eaux,
- **Deuxième Vice-Président : Bernard Servanin**
Messimy / Communauté de communes des Vallons du Lyonnais
en charge des finances et des ressources humaines,
- **Troisième Vice-Président : Xavier Odo** / Grigny
en charge de la prévention des inondations,
- **Quatrième Vice-Président : Christian Fromont**
Rontalon / Communauté de communes du Pays Mornantais,
en charge de l'environnement et des milieux aquatiques,
- **Cinquième Vice-Président : Jean-Louis Gergaud** / Montagny
en charge de la communication et de l'éducation au développement durable,
- **Sixième Vice-Président : Pascal Furnion** / Chaussan
en charge de la protection de la ressource en eau. 💧



UN GESTE
pour
la ressource

Une douche plutôt qu'un bain

L'eau que vous utilisez provient de la nappe phréatique du Garon. Par manque d'alimentation en pluie, cette précieuse ressource est actuellement déficitaire.

Pour garantir un accès pérenne à l'eau potable, tous les petits gestes du quotidien comptent. Prendre une douche plutôt qu'un bain en fait partie. Pour aller encore plus loin, pensez à couper l'eau lorsque vous vous savonnez. Vous aiderez la nappe à traverser les périodes de sécheresse et vous ferez des économies sur votre facture d'eau.

Une douche = 50 litres d'eau

Un bain = 200 litres d'eau



au goutte à
GOUTTE

Bois et copeaux au menu

Afin de sécuriser la rive droite du Garon, en face du restaurant le Petit Meunier à Messimy, le SMAGGA a fait intervenir des élagueurs professionnels en mai 2020 pour faire tomber des arbres dangereusement inclinés. Les grumes ont été évacuées et les branches broyées sur place.

La nature s'invite en classe

Après une année scolaire 2019/2020 marquée par l'annulation d'environ la moitié des animations pour cause d'épidémie de COVID-19, l'Education Nationale et le SMAGGA ont décidé de relancer le programme « ressource en eau 2020/2021 » auprès des classes de CE2, CM1 et CM2.

A l'heure où nous bouclons ce numéro, 29 enseignants ont choisi de faire profiter leur classe des animations sur la thématique de l'eau proposées par le SMAGGA et ses partenaires. Espérons que le virus ne viendra pas de nouveau gâcher la fête.



Changement de direction mais pas de cap

Depuis le premier juillet 2020, Coralie Extrat a été nommée Directrice du SMAGGA. Elle remplace Stéphanie Spacagna appelée pour un nouveau projet professionnel en Région Occitanie.

Coralie Extrat connaît bien le SMAGGA puisqu'elle a occupé le poste de chargée de mission inondation et aménagements d'avril 2014 à juin 2020 au sein de la structure.

Elle a notamment conduit le dossier PAPI (programme d'actions et de prévention des inondations) validé par les services de l'Etat en décembre 2019 et donnant droit à une subvention de 7 millions d'euros sur les 19 millions d'euros attribués aux actions de ce dispositif. Pour la remplacer dans ses anciennes fonctions, le SMAGGA a fait appel à candidatures.

Le recrutement du futur(e) « référent(e) inondation » devrait s'effectuer fin 2020. 💧





L'Orchis à fleurs lâches est une plante rare et fragile. C'est une espèce protégée que l'on peut observer mais qu'il est interdit de toucher et encore moins de cueillir. Elle a été observée sur le périmètre large de l'étude, soit à quelques centaines de mètres des rives de l'étang.

(suite de la page 1) l'étang Neuf voit s'évaporer quotidiennement entre 180 et 360 m³ d'eau, des volumes qui malheureusement ne rejoindront jamais la rivière.

Les travaux de reprofilage du lit du cours d'eau devraient s'effectuer fin 2021 ou en 2022. Avant les premiers coups de pioche, un inventaire faunistique et floristique des espèces présentes sur le site a été commandé. Courant sur les quatre saisons, l'étude a débuté en novembre 2019 et s'est poursuivie jusqu'en octobre 2020 afin de mesurer scientifiquement les enjeux écologiques du site. « Outre l'intérêt comptable, le rôle de ce type d'étude est avant tout de définir un planning des travaux prenant en compte la fréquentation et l'usage du site par chacune des espèces. Cette méthodologie permet de préserver la tranquillité des espèces, notamment pendant les périodes sensibles de reproduction », précise Frédéric Augier, technicien en charge de la requalification du plan d'eau au SMAGGA.

Un inventaire sans surprise

Les résultats de l'inventaire mené par l'entreprise Oxalis sur le site de l'étang Neuf se sont révélés sans surprise. Sa situation au cœur du plateau Mornantais - milieu de 1 323 hectares, riche par sa diversité d'espèces, classé espace naturel sensible (ENS) en 1994 par le Département du Rhône - laissait pourtant présager de beaux espoirs. « Les faibles diversités et densités d'espèces inventoriées s'expliquent par le dysfonctionnement écologique du plan d'eau qui propose une piètre qualité d'habitats aquatiques. L'eau de l'étang est eutrophisée. Ce manque d'oxygène appauvrit le milieu et ne permet pas aux espèces aquatiques de s'épanouir. A notre grande surprise, nous avons constaté de très faibles populations de batraciens et d'espèces de libellules. L'absence de ces maillons de la chaîne alimentaire brise l'équilibre de l'écosystème. Les prédateurs quittent le site, préférant s'alimenter où la nourriture est plus abondante », indique Edouard Ribatto, naturaliste en charge de l'étude.

L'effacement de l'étang et le génie écologique prévu pour requalifier ce site actuellement interdit au public (la COPAMO réfléchit à une éventuelle mise en place de visites encadrées) apporteront une plus-value environnementale et biologique. Les futurs aménagements offriront des habitats plus appropriés à la vie aquatique et des berges plus accueillantes pour la faune et la flore.

Une requalification de bon augure puisque selon l'étude récente du WWF, à l'échelle du globe, les populations de poissons, d'oiseaux, de mammifères et de reptiles ont chuté de 68 % entre 1970 et 2016. Ce déclin de la nature n'est pas une fatalité, c'est à l'homme, par ses actes, ses choix et ses comportements d'inverser cette courbe morbide. 💧



La campagne menée entre avril et juin 2020 a permis d'inventorier de nombreux reptiles : lézards à deux raies, couleuvres vipérines, couleuvres à collier (photo ci-dessus).



24 communes, 1 bassin versant

Beauvallon / Brignais / Brindas / Chabanière / Chaponost / Charly Chaussan / Givors / Grigny / Messimy / Millery / Montagny / Mornant / Orléans / Rontalon / Sainte-Catherine / Saint-Genis-Laval / Saint-Laurent-d'Agnay / Saint-Martin-en-Haut / Soucieu-en-Jarrest / Taluyers / Thurins / Vourles / Yzeron.



Le bassin versant du Garon regorge d'une faune et d'une flore riche. Pour inaugurer cette rubrique, honneur à la belle demoiselle.

De beaux reflets métalliques volent au-dessus du Garon ? Sûrement des caloptéryx ! Ce nom signifie « belles ailes » et désigne un groupe de demoiselles, à chercher dans les zones partiellement ensoleillées du Garon. Les demoiselles se distinguent des libellules par un corps plus frêle et des ailes souvent repliées sur le dos au repos.

Le caloptéryx vierge a des ailes entièrement colorées, brunes chez les femelles, bleu-vert métallique chez les mâles. Les adultes chassent en vol de nombreux insectes. Les larves ont une vie aquatique et sont aussi de redoutables prédatrices.

Un PGRE, qu'est ce que c'est ?

Suite au constat de déficit quantitatif de la nappe phréatique du Garon établi par plusieurs études en 2006, 2009 et 2011, la Préfecture du Rhône a demandé au SMAGGA d'établir un Plan de Gestion de la Ressource en Eau. Elaboré à l'échelle du territoire du bassin versant du Garon pour la période 2016/2021, cet outil a pour objectif de gérer la ressource - aussi bien pour les eaux de surfaces (rivières, plan d'eau) que pour les eaux souterraines (nappe du Garon). Pour cela, les volumes prélevables entre les différents usagers (agriculteurs, industriels, foyers...) sont définis, en veillant à ne pas mettre en péril notre ressource en eau potable et en veillant au bon fonctionnement des milieux aquatiques. Un programme d'actions est établi dont l'effacement de l'étang Neuf fait partie. Il permettra d'augmenter le débit du Broulon et de son affluent le Mornantet.

SMAGGA

(Syndicat de Mise en valeur, d'Aménagement et de Gestion du bassin versant du Garon)
 262, rue Barthélemy Thimonnier - 69530 Brignais
 04 72 31 90 80
 smagga@smagga-syseg.com
 www.contratderivieredugaron.fr

• Directeur de la publication : Serge Bérard
 • Directeur de la rédaction : Sébastien Laurent
 • Maquette : SMAGGA
 • Rédaction : SMAGGA, Arthropologia (rubrique le coin nature)
 • Photos : SMAGGA sauf mention
 • Impression : Option Impression
 1, rue de la Manufacture Baverey 69540 Irigny
 Imprimé sur papier certifié PEFC
 • ISSN : 2116-1402